

Relations frères-soeurs

Par Patgyver

Bonjour, j'héberge ma belle-mère et je ne m'entends pas avec une belle-sœur. Puis je empêcher cette belle-sœur de voir sa mère chez moi ? Je précise que ma belle mère ne peut presque pas se déplacer.

Par yapasdequois

Bonjour,
Vous hébergez votre belle-mère (mère de votre conjoint ?) c'est donc aussi son domicile à elle.
Il n'y a pas de motif juridique pour l'empêcher de recevoir sa fille à son domicile.
Mettez vous d'accord pour que cette visite ait lieu en votre absence ?

Par Patgyver

Merci beaucoup de votre réponse. Bonne journée